

Euphorbe en Illabakan

Procès Verbal du Conseil d'Administration du 22 octobre 2011 à Beaune.

Présents : Blandine et Alain MORANT, Catherine et Jean-Pierre BORRA, Martine DESSEREY, Philippe PERRODIN, Alain GRATIOT, Dominique LOUISON et Véronique LOUISON-FAVREL.

Excusées : Catherine RAOUX et Michèle CALLA.

- Adoption du dernier PV

- Rapport d'Abdoulaye :

→Le moulin est réparé après avoir été déplacé. Noter que l'abri est provisoire.

→Pas de visibilité sur l'avancée du projet chèvres

→Proposition de candidature pour le poste de permanent que nous créons pour le suivi du projet Hydraulique d'une part et d'autres tâches que nous jugerons opportun de confier d'autre part.

- Installation, au NIGER, de Monsieur Ibrahim Rissatan ALFAROUK en tant que permanent de l'association.

Cette personne, recommandée par Messieurs SABIOU et ABDELKADER, a signé un **Contrat de missions à durée déterminée** avec notre association. Pour ce contrat, d'une durée de un an, Monsieur ALFAROUK recevra une indemnité mensuelle de 150€ à effet du 10/09/2011 et sera placé sous la responsabilité de monsieur Aghali ABDELKADER.

Madame MORANT, présidente, refait lecture du contrat de mission et des points mentionnés dans la convention.

Ces documents sont à disposition des membres du CA qui désiraient en faire une relecture.

Nous notons qu'il faudra porter la présence de notre permanent à la connaissance de la Société HYDROBA et fournir les coordonnées de ce dernier.

- Projet Hydraulique pour la réhabilitation de la mini-AEP d'INWAGAR

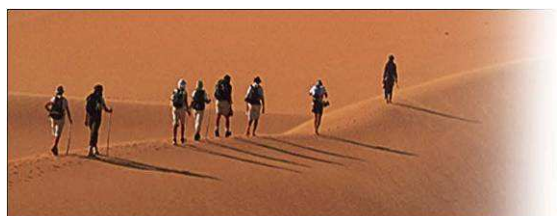
Projet confié à la société HYDROBA

Après négociations menées par Jean Pierre BORRA, avec Monsieur Souleymane ABBA, directeur général, le financement sera de **58 559€ (39 000 000 FCFA)**

L'échéancier en est le suivant :

1 règlement effectué à la commande	de 23423 € (15 600 000 FCFA)
1 règlement à prévoir à la fin des travaux	de 17568€ (11 700 000 FCFA)
3 règlements à honorer les 30 mars, 30 juin et 30 décembre 2012	de 5856€/chacun (3 900 000 FCFA)

/chacun)



Euphorbe en Illabakan

Avancement du projet :

Achats de matériaux et équipement effectués début octobre

23 octobre : Acheminement du matériel

Fin octobre : Début des travaux

Mi-novembre : fin des travaux

→Le dossier de subvention auprès de **la Fondation SOGREA, désormais fondation Altéria** est en bonne voie, après avoir dû, à nouveau, argumenter en faveur de la fiabilité de notre projet, nous recevrons 5000€ fin 2011 et 5000€ en différé après avoir fourni un rapport circonstancié. La convention est en cours de réalisation.

→La demande faite auprès du **Lions Club d'Ales Doyen** dont le Vice Pdt est Alain Martin (ami d'Alain Gratiot) est toujours à l'étude.

En conclusion, le CA est conforté dans le choix de sa politique de réalisation et de financement des travaux.

La propriété des installations nous questionne : Il conviendra que Mr Alfarouk inscrive l'installation hydraulique au ministère de l'hydraulique et dans le plan de développement communal de Tchintabaradene pour rester en cohérence avec les politiques locales.

Il est incontournable de communiquer sur l'avancée d'un projet d'une telle envergure auprès de nos adhérents.

- Opération en cours :

Vente des bijoux : Pour une meilleure visibilité et une nouvelle commande, nous nous apercevons qu'un inventaire précis est à réaliser.

Pour ce faire, il convient de regrouper TOUS les bijoux confiés.

D'ici fin 2011, les personnes détentrices de stock voudrons bien les faire parvenir à Blandine ou Catherine Borra. Nous verrons comment privilégier le partenariat avec Dangana plutôt qu'avec Minate. Le CA note que le suivi du stock doit être le plus précis possible.

- Manifestation passée :

Vide greniers de Dijon : recette 2011 de 1300€

Nous notons de trier et sélectionner en amont du vide grenier pour l'année 2012

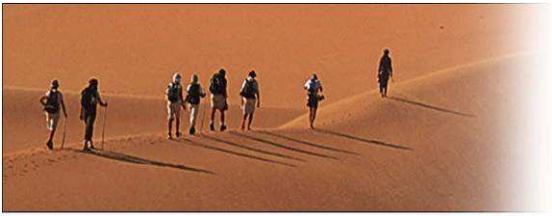
- A noter le don de Dominique et Françoise Achard de 700€ à l'occasion de leur anniversaire de mariage

- Manifestations futures :

Marché de Noël de Bligny : Weekend des 10 et 11 décembre 2011

Théâtre à St Chamond : dimanche 15 janvier 2012

- Cotisation 2012 : nous proposerons en AG de conserver le montant de 15€/adhérent



Euphorbe en Illabakan

Nous évoquons la possibilité de régler directement par internet via Crédit Mutuel, les dons et cotisations.

- Questions diverses

Nous nous réinterrogeons sur l'importance de noter tous nos frais, dans l'optique d'une valorisation de notre association.

Il est entendu que chaque membre du CA renseignera un tableau de frais annuels.

Ces tableaux acteront de nos frais de déplacements, communication et fournitures.

Alain Morant collectera ces derniers pour synthèse, chaque membre pourra ou non demander un papier pour justification de versements de dons/non imposables.

Il s'agit bien là d'une reconnaissance incontournable des frais de fonctionnement de notre association non d'un remboursement des frais encourus.

La date de l'Assemblée Générale est fixée au dimanche 22 janvier 2012 à Beaune, salle du foyer des Primevères et ce à 10h00.

Véronique LOUISE-FAVREL
Secrétaire

Blandine MORANT
Présidente